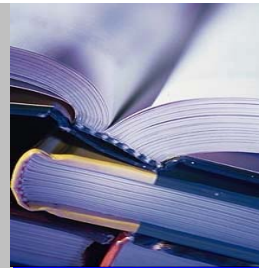


Point à la ligne.



En direct de l'Indre...

Cria 36

N°4 Décembre 2003

Formation des acteurs 2003

Le programme de formation mis en place au CRIA de l'Indre a connu un beau succès. Près de 100 stagiaires/jour ont été enregistrés, ce qui pour une première année d'un programme construit atteste d'un réel besoin. D'autant que la première journée n'a eu lieu qu'au mois de juin.

Ont ainsi été abordés les sujets suivants:

- La problématique de l'interculturalité (2 journées)
- La notion de parcours pédagogique (2journées)
- Les outils multimédia
 - Les ateliers d'écriture et l'atelier journal,
 - Le repérage et le positionnement,
 - L'inévitable rappel des données de base de la problématique des savoirs de base, etc..

Le programme 2004 est d'ores et déjà arrêté avec davantage de journées centrées sur la production d'outils de formation. Une nouveauté intéressante, certaines journées ont été conjointement organisées avec le CRIA du Cher : nous accueillerons nos voisins et nous déplacerons chez eux afin de prouver que le cloisonnement n'est plus de mise à l'heure de la mutualisation des moyens et des compétences.

**Programme de formation 2004:
voir page suivante.**

**Avez-vous noté notre
nouvelle adresse?**

CRIA de l'Indre
15, place Lafayette
BP 51
36000 Châteauroux



La Caisse d'Épargne Centre Val de Loire : 60 000 euros pour 3 CRIA.



Le 9 décembre dernier avait lieu à Tours la remise du chèque de 60 000 euros aux 3 CRIA de l'Indre, du Loir&Cher et de l'Indre&Loire dont le projet commun a été primé par la Banque de l'Écureuil. Ce projet consiste en la mise à disposition des ateliers de formation de base fonctionnant en milieu rural de moyens techniques et pédagogiques mobiles de qualité. Le constat est souvent fait que si l'offre de formation de lutte contre l'illettrisme dans les grandes villes bénéficie de moyens matériels adaptés, il n'en va pas toujours de même en secteur rural. L'égalité du traitement des personnes est un principe auquel sont attachés les CRIA, particulièrement au travers de l'accompagnement des bénévoles de terrain. La Caisse d'Épargne a été sensible au projet porté par les 3 CRIA de Châteauroux, Blois et Tours. Celui-ci a été présenté au printemps et vient d'être retenu et financé. Il a donc été dévoilé le 5 décembre dernier à l'assemblée générale des administrateurs lors d'une réunion très studieuse et conviviale.

Il est important de mentionner que la Caisse d'Épargne finance chaque année plusieurs millions d'euros pour des projets à vocation sociale.

Pour ce qui concerne l'Indre, le CRIA se verra doté de 10 ordinateurs portables tournant sur les différents ateliers et de 3 mallettes pédagogiques complètes comprenant des outils traditionnels et multimédia, soit environ 15 000 euros.

Un grand merci à la Caisse d'Épargne pour son précieux concours.

Rappelons que la Banque de France nous avait déjà fait don de matériels informatiques en 2001.

Preuve est ainsi apportée que capitalisme et générosité ne sont pas antinomiques!

ANLCI, le cadre de référence est paru.

Sous le titre « Lutter ensemble contre l'illettrisme », L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) vient de publier le cadre national de référence pour l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base.

Ce livret très clair et synthétique se veut un outil structurant pour donner aux décideurs et praticiens une vision synoptique des composantes essentielles de la lutte contre l'illettrisme. Il présente les principes directeurs et les champs d'intervention, il énonce des recommandations pour faciliter l'action des pouvoirs publics, des entreprises ainsi que de la société civile. Chacun a ainsi toutes les cartes en main pour se situer, mieux cerner son rôle et celui des autres, dialoguer avec ses partenaires, décider et agir plus efficacement. Livret consultable au CRIA et diffusé aux partenaires institutionnels début janvier 2004.

FASILD, les grandes manœuvres...

Pour la première fois de son histoire, le FASILD lance un appel à projets national sous la forme d'un marché public. Plusieurs lots concernent le département de l'Indre, mais il est quasiment impossible à un seul organisme d'y soumissionner puisque pour la formation linguistique par exemple, le lot N° 11 est composé du Cher, de l'Indre, du Loir&Cher et de l'Indre&Loire.

Un groupement solidaire s'est donc constitué afin de proposer une réponse couvrant le territoire concerné. La maîtrise en est confiée à Accueil & Promotion à Bourges. Dans l'Indre, Astrolabe s'associe à cette démarche. Réponse mi-février. Dans l'attente, le FASILD a demandé à ce qu'aucune formation à caractère linguistique ne soit organisée. Pour la première fois depuis plus de 18 ans, il n'y aura donc pas de possibilité de cours d'alphabétisation et de Français Langue Étrangère à Châteauroux au moins au premier trimestre.

Les seules possibilités sont les actions de quartier notamment au Centre Social St Jean, mais les places y sont hélas très rares. Le CRIA fera une communication sur ce sujet début janvier afin de proposer l'ensemble des (rares) solutions possibles selon le statut des personnes concernées. A terme, toute entrée dans un dispositif de formation devra faire l'objet d'une prescription par un organisme extérieur. Nous vous informerons prochainement de l'ensemble de ces dispositions.



Ateliers de formation de base : du nouveau à Argenton/Creuse

L'atelier de formation de base d'Argenton/Creuse fait désormais partie de la plate forme régionale de lutte contre l'illettrisme. La Croix-Rouge vient en effet d'être conventionnée pour animer cet atelier et rejoint les 40 organismes de formation constituant ce réseau. Un équipement multimédia est financé à hauteur de 3 000 euros et le personnel va bénéficier d'une vingtaine de journées de formation afin de s'approprier les outils techniques du dispositif « REACT ».

Le CRIA continuera d'appuyer la Croix-Rouge en 2004 avant qu'elle ne vole de ses propres ailes en autonomie.

L'atelier de formation de base d'Argenton rejoint ainsi les 3 structures de l'Indre déjà conventionnés:

Le CRIA de l'Indre, ASTROLABE à Châteauroux et PROFORMA au Blanc.

Croix-Rouge Maison des associations

1, rue Montaigne

36100 Argenton/Creuse

CRIA de l'Indre : vers la création d'une association...

Les nouvelles missions confiées au CRIA de l'Indre et particulièrement la mise en place du Centre de positionnement linguistique justifient que la forme juridique actuelle (rattachement à l'Association Astrolabe) prenne fin. Il est en effet important de séparer (dans le respect des principes républicains) l'instance de prescription de l'instance de formation.

Dès le mois de janvier 2004, une association va voir le jour afin de gérer le CRIA qui de ce fait sera indépendant. Toutefois, la direction sera toujours assurée par François-Xavier ROY, pour 2/5 èmes de temps afin d'éviter toute rupture dans la gestion des gros dossiers en cours.

Un comité de pilotage regroupant les financeurs et les instances concernées veillera à la neutralité du CRIA et validera, sur proposition du Conseil d'administration, les orientations à prendre pour assurer dans de bonnes conditions cette mission de service public. Les candidats aux postes d'administrateurs sont les bienvenus!

Le CRIA de l'Indre vous présente ses meilleurs vœux pour 2004



Le Centre de positionnement linguistique... Une réalité.

Par convention signée début décembre 2003, La DDTEFP confie au CRIA la mise en place à titre expérimental d'un centre de positionnement linguistique dont le but est de proposer aux organismes prescripteurs, aux partenaires de la formation et de l'insertion un appui pédagogique et technique dans l'orientation des publics présentant des difficultés au plan de la maîtrise des savoirs de base.

Le concept du centre de positionnement linguistique s'impose depuis quelques années. Il est l'aboutissement d'un travail de réflexion qui vise à la définition d'un cadre commun à tous les acteurs exerçant des fonctions complémentaires (accueil, conseil, positionnement, bilan, orientation...)

Le centre de positionnement se veut être une réponse coordonnée, évolutive visant à proposer un schéma concerté en matière de lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme. Il permet la prise en compte de l'ensemble des paramètres déterminant l'orientation des personnes vers un dispositif de formation adapté à leur besoins et à leur réalité.

OBJECTIFS :

1.Optimiser le repérage des personnes en situation potentielle d'illettrisme et permettre d'engager avec elles le processus de formation nécessaire.

2.Améliorer les parcours de formation des personnes concernées.

3.Apporter une aide aux conseillers, aux médiateurs et différents relais pour une orientation mieux ciblée des publics.

PUBLIC CONCERNE : Le Centre de Positionnement s'adresse à tous les publics: jeunes et adultes, demandeurs d'emploi ou salariés, présentant des difficultés au plan de la maîtrise des savoirs de base et désireux d'apprendre ou de réapprendre. Les publics relevant de l'alphabétisation seront, le moment venu, traités par le dispositif de positionnement mis en place par le FASILD qui devrait voir le jour en mars 2004.

MODE D'EMPLOI : Le public bénéficiaire de la prestation de positionnement est orientée par une structure d'accueil: ANPE, Mission Locale, PAIO, PLIE, Circonscription de travail social. Une fiche navette sera mise en place qui permettra ensuite un suivi de la personne.

Les phases du positionnement sont : L'accueil, la passation des tests, la restitution et la préconisation de formation. Le CPL s'assure également de la bonne suite du parcours de la personne vers l'organisme de formation qui répond le mieux aux éléments identifiés lors du diagnostic.

La durée de la prestation est d'environ 3 heures.

Une paquette de présentation détaillée du dispositif sera disponible mi-janvier. Ce document prochainement diffusé à l'ensemble des partenaires précisera notamment les démarches à suivre pour bénéficier de cette prestation.

Ceux-ci seront également informés des modalités du CPL lors d'une réunion de présentation.

Un dispositif similaire existe dans le Loiret et en Eure&Loir.

CPL: renseignements au 02 54 08 13 40, demander Capucine ROY.

FORMATION DES ACTEURS 2004

Le programme de formation du CRIA de l'Indre est en cours de formalisation. Il sera présenté à la prochaine commission permanente du Conseil Régional. L'année 2004 est placée sous le signe de la professionnalisation des acteurs avec un objectif annoncé de production d'outils pédagogiques à partir du dispositif « REACT ».

Le Cher et l'Indre uniront leurs potentiels pour assurer conjointement plusieurs journées sur Bourges et Châteauroux.

Le programme complet ainsi que les modalités d'inscription seront disponibles le 15 janvier au CRIA.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu du programme du premier semestre, d'ores et déjà, vous pouvez nous contacter si vous êtes intéressés

Dates	Thème	Lieu
5 février 2004	Production d'outils par les formateurs domaine linguistique	BOURGES
4 mars 2004	Création d'outils numérisés	CHATEAUROUX
15 avril 2004	Production d'outils par les formateurs domaine mathématiques et logique	BOURGES
27 & 28 mai 2004	Formation de base Module 1 : sensibilisation	BOURGES
10 juin 2004	Echanges de pratiques Production de ressources	CHATEAUROUX
27 & 28 mai 2004	Formation de base Module 1 : sensibilisation	BOURGES
24 & 25 juin 2004	Formation de base Module 2 : méthodologie	CHATEAUROUX
10 jours de janvier à Décembre	Accompagnement des formateurs à la production de cartes d'identité et de ressources à partir de REACT	CHATEAUROUX ARGENTON LE BLANC

Le CRIA de l'Indre fonctionne avec le concours financier et du soutien logistique de :

